

L'ATELIER DE PHILOSOPHIE N°56

Vingt huitième année – second semestre 2024-2025



A qui faut-il confier le pouvoir ?

Atelier animé par Jacqueline et Alain. Avec Jacky Dominique Sylvain Annie Françoise Martine Jean-Marie.

Séance 1 : Au premier tour de table, le sujet, tel qu'il a été posé, suscite nombre de réflexions : de quel pouvoir est-il question ? Faut-il le « confier » ? Le cas échéant, est-ce bien à quelqu'un qu'il doit être confié ... Au nom de quoi au juste ? Et à quelle fin ? Cela nous conduit directement à l'examen du concept de pouvoir et de sa définition telle qu'elle apparaît dans le premier texte, emprunté à Philo Magazine. Première approche qui nous permet de nous mettre d'accord sur le fait de circonscrire nos analyses au champ politique, c'est à dire d'entendre par pouvoir l'exercice d'une autorité et nous demander à qui celle-ci doit revenir. Ce qui nous conduit à faire le tour des « craties » que nous connaissons : technocratie, démocratie, ploutocratie etc.

Le Gorgias de Platon nous fournit une première réponse à la question. Se référant à un ordre de la Nature dont il faudrait faire un modèle pour les sociétés humaines, les sophistes, dont Gorgias est une figure éminente, fustigent la démocratie qui donne le pouvoir aux plus faibles et affaiblit les forts au nom de l'égalité. Et l'on ne peut que constater que l'éloge du droit du plus fort est aussi ancien, sinon plus, que celui de la démocratie. Ce qui fait naître l'hypothèse que le problème que nous abordons est au cœur de la pensée politique. Ce que confirment les textes suivants, extraits de la République de Platon.

Le premier, structuré par une analogie longuement développée entre gouverner et piloter un navire, met en scène un patron, physiquement puissant mais aveugle et sourd, et des matelots faisant tout leur possible pour obtenir de celui-ci qu'il « confie le gouvernail » à l'un d'entre eux, parvenu à les persuader de l'élire comme chef, manifestant ainsi leur ignorance absolue du savoir et de l'expérience que requiert l'art du pilotage. Insistant sur leur mépris pour le véritable pilote, en qui ils ne perçoivent qu'un « observateur d'étoiles », il nous laisse imaginer les conséquences néfaste d'un tel gouvernement pour la cité.

Les suivants désignent le « véritable pilote » : « tant que les philosophes ne seront pas rois dans les cités, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois et souverains [...] il n'y aura de cesse aux maux des cités ». Proposition qui ne peut manquer de heurter l'opinion commune. Nous cherchons alors à déterminer la conception du philosophe fondant une telle affirmation. L'analogie du premier texte de la République rend évident le fait que le philosophe serait celui qui possède la connaissance et l'expérience qui le rendraient apte à gouverner. Mais ne devrait-il pas aussi posséder la vertu ? Quelques précisions sur La République éclairent la relation implicite entre connaître le vrai et vouloir le bien propre à l'idéalisme platonicien mais, comme Kant, dans les Éléments métaphysiques de la doctrine du droit, nous avons plutôt tendance à considérer qu'il n'est ni réaliste ni même désirable de vouloir confier le pouvoir au philosophe car « détenir le pouvoir corrompt inévitablement le libre jugement de la raison ». D'ailleurs les démêlés de Platon loin de l'idéal, avec les deux tyrans désirant être éclairés par lui à Syracuse le montrent bien. Seul Marc Aurèle, qui en bon stoïcien ne souhaitait pas le pouvoir, mais est devenu empereur par devoir, pourrait être l'exception à la règle.

C'est d'ailleurs une toute autre conception qu'élabore Aristote lorsqu'il propose dans le livre VI de la Politique de confier le pouvoir à des individus issus de la classe moyenne, c'est à dire d'en exclure les plus pauvres et les plus riches, les uns parce qu'ils ne savent pas commander et ne savent obéir qu'en esclaves, les autres parce qu'ils ne savent commander qu'avec le despotisme d'un maître. En d'autres termes, lorsque les uns ou les autres gouvernent nul n'est libre « on ne voit alors dans l'État que maîtres et esclaves ». La cité ayant besoin pour être bien gouvernée d'être égaux et semblables, l'association politique est meilleure quand elle est formée « par des citoyens de fortune moyenne » en majorité. Ceux-ci, en effet, auront peu tendance à s'insurger, le plus grand nombre ayant tout intérêt à ce que règne la tranquillité.

Notre première séance, riche en échanges, s'achève sur cet éloge étonnant de la classe moyenne et le parcours rapide du texte de Hobbes suscite plus de questions qu'il n'en résout.

Séance 2 : Avec Rousseau, la question du *Contrat Social* est plus claire, s'il s'agit bien de quitter l'état de nature pour plus de sécurité, ce n'est pas à n'importe quel prix. Chacun contracte également, et échange sa liberté et ses droits naturels contre la liberté conventionnelle, politique qui est la même pour tous puisque les lois issues de cette volonté générale sont les mêmes pour tous les citoyens, y compris les gouvernants, à la différence de Hobbes.

Rousseau, dans son analyse politique et juridique, s'est bien sûr intéressé à la démocratie athénienne et au principe de tirage au sort comme principe d'égalité, chacun étant à son tour gouvernant et gouverné.

La démocratie représentative est la plus pratiquée aujourd'hui et la plus critiquée, que ce soit du point de vue de son efficacité ou de celui de sa légitimité. David Van Reybrouck dans *Contre les élections* (2014) propose un élément nouveau d'analyse : le « syndrome de fatigue démocratique » quand les citoyens ne se sentent plus représentés par leurs élus, pris dans une logique électorale accrue par les sondages constants, les réseaux sociaux, la politique spectacle du buzz... Même si le vote a le pouvoir de changer les choses, les élections de représentants semblent ~~de~~ impuissantes aujourd'hui à nous représenter, d'où une abstention de plus en plus forte pour des citoyens déçus, après que plus d'un homme politique a déclaré que les promesses n'engagent que ceux qui y croient, ou ceux qui les reçoivent ou les écoutent. Et des citoyens désimpliqués tout autant de la vie citoyenne ordinaire (parents, locataires, syndicats) sur leurs lieux de vie, sauf certains gilets jaunes ayant tenté de réoccuper cet espace.

Mais comment faire émerger vraiment la volonté générale ?

Car un programme n'est pas une promesse, et l'idée de mandat impératif, obligeant l'élu à rendre compte à ses électeurs ou à démissionner nous interpelle.

Puis nous revenons au texte de DVR sur la cité athénienne gouvernée par tirage au sort au niveau législatif, exécutif et judiciaire. On en voit bien la limite dans une cité au petit nombre de citoyens réels, avec des enjeux technico-économiques simples.

Pourtant l'idée est intéressante, même si elle présente des difficultés dont on discute, quel type de représentants va être tiré au sort, avec quelles compétences, quels préjugés, quelle envie de s'engager et de participer ? Les deux conventions citoyennes récentes ont montré leur capacité à impliquer, informer et faire réfléchir des citoyens anonymes sur des sujets complexes. Une intelligence collective serait possible. On remarque aussi que référant à Rousseau, DVR souligne que « la combinaison du sort et de l'élection produisait un système jouissant d'une grande légitimité ». Et c'est l'idée d'Yves Sintomer qui réfléchit sur le même sujet, proposer une troisième chambre dont les élus seraient tirés au sort et apporteraient une autre légitimité citoyenne au corps législatif.

Séance 3 : Avec Rancière dans les textes extraits de *La Haine de la démocratie*, force est pour nous de nous interroger sur les raisons pour lesquelles le tirage au sort est devenu impensable. Rancière nous malmène d'emblée en définissant la démocratie comme « un gouvernement anarchique » entendant par cela, un mode de gouvernement qui se fonde sur le fait que nul n'a de titre à gouverner. Et si nul n'a de titre à gouverner, le hasard s'impose comme seul mode de désignation de nos représentants car seul apte à ne pas sélectionner en particulier ceux qui désirent le pouvoir. Ses explications n'ont pas le pouvoir d'écarter toute défiance vis à vis de l'idée de confier le pouvoir « à n'importe qui » mais suscite des interrogations fécondes auxquelles les textes suivants vont fournir des réponses.

A partir du texte de Rousseau qui s'est attelé à la tâche d'élaborer pour la Pologne une constitution fondée sur les analyses du *Contrat social*, les extraits que nous lisons explorent concrètement les conditions de possibilité d'une démocratie plus participative avec mandat impératif et limité en durée .

Loïc Blondiaux dans *La participation citoyenne à l'échelle locale* examine ce que la loi Voynet en 1999 a rendu possible au niveau des conseils locaux des citoyens et analyse à la fois les réussites du processus et ses limites. Des échanges d'expérience s'engagent, qui loin de s'en tenir à une discussion abstraite sur la participation citoyenne, s'enrichissent des expérimentations réelles des uns et des autres, en moyenne plutôt investis à ce niveau.

La conviction, cependant, que cette émergence de la démocratie participative au niveau local ne résout pas le problème qui retient toute notre attention, à savoir à qui remettre les clefs de notre sécurité et de notre liberté à l'échelle de la nation, l'emporte et nous portons notre attention à la proposition que fait Yves Sintomer, dans *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*. Celui-ci, en effet, formule l'idée empruntée à des collègues britanniques d'une troisième chambre constituée de 6000 citoyens tirés au sort dont un nombre plus restreint serait aléatoirement désigné pour étudier et prendre des décisions sur des points particuliers de dossiers spécifiques sur le modèle des conventions citoyennes.

Cette proposition qui, selon les termes-mêmes de Sintomer, est « sans doute la moins imparfaite » ne fait pas complètement l'unanimité autour de la table mais l'idée d'user du tirage au sort pour améliorer la représentation des citoyens apparaît maintenant moins incongrue à l'ensemble de ceux qui participent à cet atelier, satisfaits de la réflexion permise par tous ces textes.

La pensée d'Anne Dufourmantelle

Ont participé à cet atelier : Michel, Maud, Liliane, Annick, Jean, Denise, Christine, Nicolas, Yvette, Sylvie ; avec la participation de Basile, jeune doctorant, conférencier invité la veille par la SNPhi. Atelier animé par Anne-Marie Sibireff et Erik Laloy.

Séance 1, 14 mars 2025.

Philosophe et psychanalyste, Anne Dufourmantelle est notamment l'autrice de : *La femme et le sacrifice* (2006), *En cas d'amour* (2009), *Eloge du risque* (2011), *Puissance de la douceur* (2013). Et, d'un ouvrage écrit avec J. Derrida *De l'hospitalité* (1998).

Les textes choisis par AM et Erik comme socle de cette première séance concernent essentiellement la venue au monde et l'enfance.

D'emblée, il apparaît que **l'hospitalité**, concept sous lequel AD placerait *la psychanalyse tout entière*, est une valeur-clé de sa pensée. Hospitalité non seulement psychologique, mais *ontologique*, c'est à dire qui concerne chacun d'entre nous dans son être même, le constitue existentiellement. Naître, c'est être accueilli et c'est là *la condition même de la vie*. Le nouveau-né humain est, contrairement à d'autres mammifères, entièrement dépendant de son entourage et les échos de cette dépendance initiale retentiront dans toute son existence. Mais il nous revient, en tant qu'êtres humains, d'accomplir la séparation, d'affronter et de construire notre solitude, contre une fusion mortifère et toujours illusoire qui nous empêcherait, comme le dira Winnicott à propos de la psychose, de dire « je ».

L'enfant est à la fois dans le manque, la peur, la déception - quel drame, insoupçonné des adultes, qu'une promesse non tenue ! - et l'émerveillement devant le monde qui s'ouvre à lui, la richesse des expériences qu'il suscite. Son espérance le constitue, aussi vit-il dans le monde du rêve. Bientôt l'amnésie recouvre les premières années de la vie, mais la mémoire sensorielle si riche qui s'est accumulée dans l'enfance pourra ressurgir à l'improviste (petite madeleine) et constituera une réserve inépuisable d'imaginaire.

L'adolescent, puis l'adulte ont toujours besoin de *se raconter des histoires pour être moins effrayés*. Certains remplacent la mère dont il a fallu - bien au-delà de la naissance - se séparer¹, par d'autres dépendances : alcool, drogues, jeu...

Ainsi l'amour dont l'enfant est entouré, cette hospitalité primordiale, est en même temps une nécessité et un piège virtuel. La solitude est notre lot, c'est en vain que nous cherchons toujours à la combler. Mais, entre la fusion mortifère et l'indifférence qui ne le serait pas moins, il nous revient de pouvoir / savoir rencontrer l'autre. A chacun d'entre nous de *rouvrir les sources*, de réveiller l'enfant toujours vivant en nous. Contre l'enfermement de la névrose, l'amour est alors rencontre, ouverture. *Pari insensé*, l'amour est la chance à saisir pour rompre cette solitude existentielle. A condition d'en comprendre les limites : rien ni personne ne nous appartient, jamais. *Tout peut disparaître, s'oublier, se perdre*. Mais l'amour, objectera-t-on n'est-il pas une nouvelle dépendance ? Certes, dire oui à la rencontre, c'est *accepter d'être dépossédé*. Mais *dépendre d'un autre, ce n'est pas nécessairement s'y livrer corps et âme*.

Nous convenons que chacun lise pour soi la fin des textes (« *Notre époque* ») . S'il y a des questions à leur sujet, nous en débattons en tout début de séance.

Séance 2, 25 avril 2025.

Bref retour sur les textes réunis sous le titre « *Notre époque* » non-lus à la séance 1 : Sous l'effet des media, de la publicité, des calmants, des modèles d'existence proposés par notre société, notre époque engendre des mort-vivants dénués de désirs et ne prenant pas de risques : ainsi Anne Dufourmantelle décrit-elle ce que notre époque fait de nous.

Un des participants ajoute la justesse du constat que dorénavant c'est l'adolescence qui est proposée comme modèle aux enfants comme aux adultes.

I Que faire ? Tout le monde adhère à la critique du développement personnel comme solution. La formulation utilisée par l'auteur « *devenir soi-même* » suscite des mises en question en rappelant entre autres l'impératif socratique du « connais-toi toi-même ». La difficulté est levée en distinguant le faux soi-même inatteignable qui est proposé par les marchands de bonheur, du soi-même que l'on est, dont prendre conscience est fondamental.

L'auteur nous invite à recourir à notre liberté maintenant et pas demain, à partir de la conscience de ce que nous sommes et non d'un soi imaginaire. La tonalité sartrienne de ses propos est évoquée et rappelé l'appel de Stéphane Hessel à s'indigner.

L'auteur nous enjoint d'opérer une seconde naissance en nous libérant de ce qui nous a été imposé par la famille et la société ainsi que de nos composantes névrotiques. Réactions de personnes présentes : -Sans doute en a-t-elle beaucoup souffert à la différence de ceux ayant bénéficié d'une transmission par amour. -Se libérer est un thème récurrent des livres de l'auteur dont La sauvagerie maternelle. -Comme elle procède par injonctions !, -à moins qu'il ne s'agisse comme chez Nietzsche d'affirmations.

II Psychanalyse et risque. En lecture seule, pour avoir le temps d'échanger sur le § III.

¹ Voir la scène du baiser tant attendu de la mère, dans *A la recherche du temps perdu* (I Du côté de chez Swann).

¹ Combray).

III « Eloge du risque » : L'ouvrage dont c'est le titre applique la notion de risque non seulement aux humains, mais comme caractérisant la vie et les vivants. L'attention au texte de plusieurs conduit à prendre conscience qu'elle utilise les termes de « risque », « risquer » de façon polysémique, tantôt descriptive sans qu'il y ait d'intentionnalité (vie comme risque propre aux vivants), tantôt comme résultant d'un acte de liberté (risquer sa vie), ce qui fait obstacle à la clarté de son propos. Se confirme ce qui avait été remarqué à la séance 1 : si ses propos d'Eloge du risque suscitent l'intérêt et la réflexion, n'auraient-ils pas été écrits trop vite, caractéristique si fréquente chez les philosophes médiatiques ?

Nous retenons en particulier le passage « la liberté [...] comme peut-être une disposition à l'instant juste, au *kairos*, à cette intensité qui désigne ce moment où nous sommes vraiment vivants, [...] intensité de présence à autrui et à l'événement. », dont la référence à la pensée de Lévinas est soulignée.

Nous sommes également sensibles à l'image qu'elle propose de la pensée stoïcienne : « elle vous incite à aller la tête nue sous l'orage et ne pas être troublé par l'averse si violente soit-elle », même si elle n'est pas fidèle au stoïcisme antique.

Séance 3, 16 mai 2025

Le texte que nous ont envoyé A. et J., absents aujourd'hui, sur le livre d'A.D. *La sauvagerie maternelle* (2001) retient notre attention, non tant sur la question de la nécessaire hospitalité envers le petit enfant (cf séances 1 et 2) que sur l'expression du titre et son sens. Certes, le risque existe que la mère ne parvienne pas à rompre l'état de fusion viscérale -à la lettre- avec son enfant. Mais l'exemple de Folcoche nous semble particulièrement mal venu : cette mère brutale, clivante, n'illustre en rien l'image de la mère qui refuse de se séparer de sa progéniture, lui interdisant par là l'accès au langage, au statut de sujet, au « je ». Et d'autre part, ce qui prévaut en général -les mères présentes l'attestent - c'est le soin apporté à l'enfant. A moins d'appeler « *sauvagerie maternelle* » l'angoisse, certes omniprésente, à l'idée qu'il puisse mourir, mais ce terme nous semble alors inapproprié.

Cette 3e séance se place sous les auspices d'une citation de Marc Aurèle placée par AD en exergue de son livre *Puissance de la douceur* (2013) : « *La douceur est invincible* ».

C'est d'abord la **psychanalyse** qui est donnée comme exemple de douceur : du fait qu'elle est avant tout écoute, elle place le/la psychanalyste « *en intelligence avec ce que l'autre ignore de lui-même* ». Mais ce qu'il/elle écoute, accueille n'est pas tant le discours du patient que les signes qui l'accompagnent : attitude, voix, images ou tics de langage. Il/elle essaie d'entendre autrement. Il/elle sait qu'il y a de l'inconsolable, comme le sait toute personne qui, par exemple à SOS-A, est dans l'écoute. Accueillir ce chagrin inconsolé, partager l'attente : ne sont-ce pas là d'autres noms de la douceur ? . Ce paragraphe soulève une discussion qui renvoie à des expériences différentes de la cure analytique en tant que patient : la distance nécessaire à la cure est parfois ressentie comme froideur, mais elle est, le plus souvent heureusement, une forme de respect. Autre discussion : le psychanalyste se place-t-il en surplomb, comme étant celui qui sait sur moi des choses que j'ignore ? Non, soutient une grande partie du groupe : il/elle ouvre des portes, mais c'est au patient d'entrer dans l'espace d'une interprétation qu'il n'a pas perçue auparavant comme possible. La douceur réside bel et bien dans le principe même du soin.

Les textes suivants nous éclairent sur la **nature** de la douceur, à travers la métaphore du goût : lait, miel.... Y est déjà soulignée l'importance de la *bonne* distance : la douceur est le contraire de l'effraction, de l'emprise ; elle est ce qui permet à l'estime de soi d'éclorre et de se développer. Référence est faite à la relation de Camus et de son instituteur.

Parfois interprétée comme faiblesse, la douceur est au contraire **puissance** : elle peut transformer choses et êtres. Le paragraphe sur Aristote et l'expression « *en puissance* » (par opposition chez lui à « *en acte* ») est-il pertinent ? N'est-ce pas de l'opportunisme de la part d'AD de saisir le mot « puissance » pour opérer un rapprochement avec la douceur ? Ou, au contraire, cette référence à la graine qui, tout doucement, donne un arbre, n'est-elle pas appropriée au contexte choisi par l'auteur ? Nous ne sommes pas d'accord. En revanche, l'attention de la culture chinoise aux « *Transformations silencieuses* » (F. Jullien), à l'importance du développement invisible et quasi insensible fait l'unanimité.

Hélas la douceur est sujette à des **contrefaçons**, parfois plus dangereuses que la violence : manipulation, séduction...dont le Grand Inquisiteur (*Les Frères Karamazov*, livre V, chap 5) est un exemple navrant, lui qui prend sur lui la charge de l'humanité, pour lui éviter d'avoir à assumer le lourd fardeau de la liberté. Kant nous avait déjà mis en garde contre la perversion des tuteurs qui se proposent *aimablement* de régner sur des mineurs à vie.

Du fait, dit AD, qu'il n'y a pas d'approche rationnelle de la douceur, ce sont des **illustrations** qui permettent d'en avoir une idée : l'équitation n'est-elle pas avant tout un art de la douceur, garantie de l'accord -jamais définitif- entre cheval et cavalier ? Le soin apporté au petit mammifère par sa mère, le care du soignant ou de l'entourage du patient, autant de manifestations de la douceur, qui sont en même temps des signes de notre responsabilité envers nos proches, mais aussi notre environnement végétal, animal, cosmique. St François d'Assise et sa familiarité avec l'univers entier (voir broderie géante dans l'église d'Hérouville) demeure là un exemple prégnant. Les références d'AD aux saints sont pour nous l'occasion de revisiter la justement célèbre *Annonciation* de Fra Angelico.

Hélas nous n'avons pas le temps de lire la dernière partie des textes envoyés, notamment ceux qui ont trait aux trois grands maîtres de Gandhi : Tolstoï, Ruskin, Thoreau. Mais nous nous interrogeons : va-t-il de soi d'assimiler douceur et non-violence ? Les figures littéraires qu'évoque AD : Prince Mychkine, Bartleby, servante d'*Un cœur simple*...auxquelles nous ajoutons l'Ikonnikov (« *Non pas Le Bien, mais une petite bonté* ») de V. Grossmann demanderaient elles aussi à être approfondies.
